

Pourquoi l'un et pas l'autre

Faucon pèlerin et ibis sacré ou faucon sacré et ibis pèlerin ?

Depuis quelque temps, deux espèces d'oiseaux alimentent les conversations d'un grand nombre d'adhérents et, parmi eux, plusieurs conservateurs de réserves. Des sentiments divers s'expriment allant de la satisfaction pleine et entière à l'exaspération la plus vive.

Le faucon et l'échassier incriminés, faucon pèlerin et ibis sacré, partagent quelques points communs: une irruption récente dans l'avifaune bretonne, un rôle de prédateur, une présence accrue dans des habitats sensibles à nos yeux, c'est à dire les sites protégés de notre réseau régional. Mais les similitudes s'arrêtent peut-être là. Gardons-nous des trompes - l'oeil !

Pour y voir plus clair, il devient nécessaire de rappeler sans tarder des éléments factuels en les plaçant en perspective avec les principes fondateurs de notre association ainsi que les enseignements apportés par une trentaine d'années de mise en pratique d'un concept largement développé en son temps par la SEPNEB: la gestion des espèces et des espaces.

Commençons d'abord par le faucon pèlerin.

Falco peregrinus est de retour en Bretagne depuis bientôt dix ans. Entendons par là que l'espèce a recommencé à se reproduire dans un de ses habitats préférés: les falaises littorales. D'une première réinstallation en presqu'île de Crozon, nous en sommes aujourd'hui à une petite dizaine de couples reproducteurs répartis de la baie du Mont Saint Michel au sud-ouest du Finistère. Ce come-back sur notre littoral parachève un vaste mouvement de recolonisation des milieux favorables en Europe de l'ouest sur les côtes comme dans les massifs montagneux. S'y ajoute avec une rapidité surprenante la réinstallation en milieu urbain. Une très récente enquête conduite par la LPO permet de situer à quelques 30 couples l'effectif de pèlerins en voie de cantonnement ou déjà nicheurs dans des villes de France en 2005. Raisons de cette attractivité: populations aviaires florissantes (pigeons, étourneaux, etc.), sommets de tours, d'immeubles, de superstructures industrielles attractifs pour le guet et la ponte, etc. On peut d'ores et déjà considérer que la bien compréhensible et sympathique impatience de naturalistes qui a consisté à placer quelques nichoirs ici et là à travers le pays sur des bâtiments n'a plus lieu d'être devant le dynamisme démographique et l'adaptabilité d'une espèce revenue de loin.

Car le faucon pèlerin a fait du chemin après avoir pratiquement tout subi.

Revenons à la presqu'île de Crozon qui balise l'histoire de l'espèce en Bretagne. C'est aussi en ces lieux que disparaît le dernier couple nicheur au début des années 1960. Avec l'extinction de la population bretonne, s'achève dans ce finistère européen l'effondrement généralisé des populations de pèlerins.

Le vingtième siècle, depuis son amorce, aura été sans pitié pour le faucon des rois en lui infligeant une somme de fléaux inouïe. En tant que rapace, il fera l'objet des destructions aveugles menées à vaste échelle à l'encontre de tous les oiseaux de proie. L'ampleur des massacres et le non-fondement scientifique du caractère « nuisible » de ces oiseaux constitueront, rappelons le au passage, un ciment de première importance pour la création du mouvement de protection de la nature !

S'il survit, ses poussins seront (et peuvent l'être encore ponctuellement) convoités et prélevés par les acteurs du marché souterrain de la fauconnerie en Europe et plus tard au Moyen-Orient. Consommateurs de pigeons, il sera détruit par les britanniques eux-mêmes sur leurs côtes au cours

de la seconde guerre mondiale. L'objectif, ici compréhensible, consistait alors à éviter que les faucons n'interceptent des pigeons voyageurs porteurs de messages transmis entre forces alliées au cours du conflit.

Enfin et surtout, le pèlerin va illustrer dès l'après-guerre le phénomène d'accumulation des pesticides dans les chaînes alimentaires. Une forte réduction de la capacité de reproduction en sera la conséquence la plus visible et ipso facto l'espèce périlera rapidement dans tout l'hémisphère nord !

Mais les efforts engagés tant dans des mesures de protection directe que dans l'obtention du retrait de ces premières générations de substances vont aboutir progressivement au sauvetage de l'espèce à partir de ses ultimes refuges nordiques ou montagneux. Il s'agit d'une des plus incontestables victoires des protecteurs de la nature. Nous pouvons en revendiquer une petite part.

Agir en Bretagne pour la protection ou la restauration des milieux naturels induit donc logiquement l'acceptation du retour des prédateurs antérieurement présents dans des écosystèmes si possible encore fonctionnels. Voir le pèlerin réoccuper les grands promontoires de la région, les falaises des côtes d'Armor ou les îlots du Trégor est de ce point de vue réjouissant. Il souligne que nos actions n'ont pas été vaines pour conserver à de tels sites leurs potentialités écologiques.

Le pèlerin retrouve sa place à l'instar du loup qui regagne les Alpes françaises. Nous opposons-nous à cette réapparition naturelle du canidé ? Et chez nous, ne nous réjouissons-nous pas de l'expansion de la loutre dans le réseau hydrographique régional? « Redoutable » prédatrice, elle aussi, pourtant!

Ce retour dérange néanmoins. Admis, souhaité en théorie, il bouleverse nos représentations, nos « acquis », comme une sorte de loup s'invitant dans nos petites réserves « bergerie ». Nos esprits de protecteurs évolueraient-ils moins vite que la nature ? Ne serions-nous pas confrontés brutalement aux limites de l'exercice dénommé (avec un zeste de prétention) « gestion » ? Car au fait, où et quand le faucon pèlerin aurait-il conduit une autre espèce à sa perte sur la totalité de son aire de répartition?

Raisonnons sur les conséquences observées depuis dix ans dans les communautés d'oiseaux marins de Bretagne et plus particulièrement sur les mouettes tridactyles et les sternes.

Au printemps, dans une majeure partie de leur aire de distribution, tridactyles et pèlerins partagent le même habitat. Pourquoi en irait-il différemment chez nous ? Certes la population bretonne (la question pouvant être élargie à l'ensemble de l'effectif français) est marginale quantitativement et est légèrement isolée en limite sud de l'aire. Toute réaction de type baisse de la production ou désertion de falaise est ainsi rapidement repérée du fait du nombre modeste de colonies et d'oiseaux. Il y a forte suspicion d'exode des oiseaux des Tas de Pois depuis quelques années du fait de l'installation d'un couple de faucons et certitude sur le Cap Sizun. Précisons ici que les observations de terrain font apparaître deux mécanismes. Un prélèvement très ponctuel de mouettes adultes et de poussins âgés s'opère au nid (les observations de Jean-Yves Monnat semblent être d'ailleurs inédites sur ce dernier point). Un stress comportemental élevé se développe chez les mouettes et est mis à profit par des prédateurs « seconds couteaux » de types corneilles et goélands qui prélèvent oeufs et jeunes poussins lors des phases d'abandon momentanés des nids par les adultes reproducteurs après attaque ou simple survol de la colonie par un faucon.

Mais tout cela obéit à des mécanismes de régulation par la prédation qui sont réguliers, ordinaires, ancestraux dans les écosystèmes!

Le suivi à long terme des tridactyles du Cap Sizun a depuis longtemps mis en évidence la réactivité et le « vagabondage » de l'espèce en réponse à des prédatations sévères exercées par exemple par les grands corbeaux ou des infestations trop élevées d'invertébrés parasites. Jean-Yves Monnat en vient d'ailleurs à considérer que nous avons, à travers ces manifestations récentes, la clé de

compréhension de l'erratisme des tridactyles en Bretagne depuis plus d'un siècle. Au fil du temps, le noyau central de la population s'est déplacé d'un site à l'autre: la pointe du Van, Ouessant, les Tas de Pois, les falaises de Goulien puis celles du Raz à ce jour. Que de phénomènes passionnants à observer pour des naturalistes: stratégies d'adaptation, sélection naturelle, naissance de cultures comme dans le cas de ces divers corvidés capistes qui ont appris en quelques années à mettre à profit une nouvelle ressource ! Ces évolutions, ces réactions sont l'expression même du vivant. Certes, il nous arrive de tenter de limiter l'ampleur de certaines prédatons et nous avons expérimenté avec un succès relatif divers modes d'effarouchement non agressifs comme la pose de leurres ou d'épouvantails pour contenir la prédation de corvidés. Mais il faut convenir que cela n'a qu'une efficacité mineure et souvent éphémère.

Bien entendu cela complique notre tâche dans la mesure où sur ce site de Goulien, par exemple, tout exode de colonie apparaît comme une baisse de « l'offre ornithologique » aux yeux des visiteurs de la réserve. Mais nous ne faisons pas commerce d'oiseaux ! Si commerce il y a, c'est celui de principes définis à l'origine par notre association: l'explication du fonctionnement des écosystèmes, la pédagogie à partir du réel et non le gardiennage coûte que coûte de collections.

A propos des sternes et, plus particulièrement, celle sur laquelle veille jalousement Bretagne Vivante – SEPNB, la sterne de Dougall, un des oiseaux de mer les plus rares d'Europe

La prédation de sternes par le faucon pèlerin sur leurs sites de reproduction constitue un fait nouveau en Bretagne à l'échelle des suivis naturalistes modernes. La progression du phénomène est documentée avec précision grâce aux suivis entrepris par l'Observatoire régional des sternes. Apparue il y a approximativement cinq ans, la prédation implique plutôt des oiseaux immatures prolongeant leur hivernage dans des sites riches en oiseaux d'eau comme en baie de Morlaix ou des juvéniles se dispersant à partir de sites de nidification proches comme dans le secteur Fréhel / baie de Saint-Jacut – îlot de la Colombière.

Comme dans le cas de la mouette tridactyle, cette nouvelle « cohabitation » en Bretagne n'est pas différente de ce qui s'observe dans les îles britanniques ou en Scandinavie. Il faut prendre acte de la probabilité croissante de séjours post-hivernaux voire d'estivages prolongés dans les baies par des immatures ou des adultes non cantonnés du fait de la vitalité démographique actuelle des pèlerins dans le nord-ouest de la France. Quant à la prédation exercée par des juvéniles, il faut recenser les zones comportant à la fois falaises côtières pour la nidification des pèlerins et îlots plats en baie abritée pour les sternes : raisonnablement, ces binômes sont peu nombreux et on peut de plus considérer que les possibilités d'installation de couples supplémentaires de pèlerins dans les milieux naturels côtiers sont sans doute moins importantes qu'il n'y paraît et écarter ainsi le fantasme de l'invasion.

Au delà des résultats chiffrés traduisant une remontée significative des effectifs de sternes en Bretagne depuis le lancement de l'Observatoire régional, il convient de rappeler ce qu'a été la stratégie initiée par la SEPNB. Depuis sa création, l'association a accompagné les sternes dans leurs changements fréquents de sites de nidification. Cela a permis de bâtir un réseau suffisamment étoffé pour qu'en cas d'abandon soudain d'un site nous retrouvions la majeure partie des sternes fugueuses sur un autre lieu bénéficiant d'un statut de protection. Les aléas de la saison 2006 avec la désertion de la baie de Morlaix par les sternes de Dougall apporte une preuve supplémentaire de la pertinence de cette stratégie puisque que, quelques semaines plus tard, c'est sur l'île de la Colombière que s'est regroupée avec succès une partie non négligeable de la colonie.

On peut objecter que la faiblesse numérique des Dougall (80 couples environ actuellement pour l'ensemble de la Bretagne) nécessite des réponses plus radicales. Au nom de la survie de cette population ou au nom de son maintien en un lieu précis ? Il peut aussi être avancé que son déclin en Bretagne a débuté bien avant le retour du pèlerin, que ces deux espèces sont cosmopolites et se

côtoient en d'autres endroits de la planète, que le noyau breton principal change régulièrement de site, que le sud de la Bretagne offre des sites potentiels éloignés de lieux favorables à la reproduction des faucons pèlerins, qu'à proximité de la grande colonie irlandaise de Rockabill rôde *falco peregrinus* depuis des lustres, etc.

Dans ce débat, nous devons surtout ne pas perdre de vue que les habitats naturels sont des systèmes ouverts, évolutifs, en constant équilibre - déséquilibre. Dans les réserves, nos actions de « jardiniers » consistent prioritairement à tenter de limiter les effets négatifs des activités humaines et, secondairement, à intervenir avec la plus extrême prudence dans les rapports entre espèces. Rien n'est immuable dans les peuplements de telle ou telle réserve et rien n'oblige à ce que chaque saison se traduise par des augmentations d'effectifs qui apporteraient la preuve éclatante de notre savoir-faire de gestionnaire de la nature !

Outre qu'il s'agirait d'un lourd contresens sur le fond, la mise en oeuvre d'opération de régulation du Faucon pèlerin serait, sur la forme, bien complexe et selon toute vraisemblance peu « productive ».

Clairement, le retour du faucon pèlerin est une excellente nouvelle.

Poursuivons avec l'Ibis sacré.

Si le pèlerin est un prédateur strictement spécialisé, l'ibis est de type ubiquiste, genre goéland si l'on préfère. Au gré de ses prospections, il consomme en premier lieu invertébrés, mais aussi batraciens, mollusques, cadavres, oeufs et poussins. Mais alors, puisque inlassablement les naturalistes s'emploient à faire comprendre le rôle essentiel de ces prédateurs, pourquoi ces mêmes personnes débattent-elles avec autant de vigueur de l'avenir de l'échassier et pourquoi tant de tergiversations du côté des autorités pour fixer la conduite à tenir vis à vis de cette espèce « sans papier »? Car l'Ibis sacré, lui aussi à sa façon, vient de loin!

A nouveau, rappelons quelques éléments simples.

Dans les années 1970 et 1980, le zoo morbihannais de Branféré se procure quelques exemplaires de cet ibis dont on dit l'espèce en danger sur ses terres africaines d'origine, le bassin du Nil. En réalité, l'espèce se répartit sur quasiment l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne et les premiers individus reçus à Branféré provenaient du Kenya et ... du parc ornithologique de Villars les Dombes !

Ces oiseaux s'adaptent parfaitement aux conditions de détention et, dans l'esprit de « l'acclimatation » que la SEPNB partagea dans ses premières années d'existence avant de la rejeter, les gestionnaires du parc laissent avec naïveté et imprudence certains individus de cette florissante colonie évoluer en semi-liberté. De premiers ibis entament leur reproduction hors volière dans le périmètre du parc avant que des colonies ne s'établissent à distance dans des zones humides. L'introduction « accidentelle » de l'espèce est discrètement lancée et aboutit à l'heure actuelle à la présence de plus de 5000 mille ibis en milieu naturel principalement sur la façade atlantique. Sur les rivages méditerranéens, une initiative plus tardive du même type a également donné naissance à une seconde population férale à partir du zoo de Sigean.

Il faut convenir qu'au début, peu de voix se sont exprimées sur le potentiel de nuisance de cette espèce mise à part celles de quelques scientifiques dont, très tôt, celle de Roger Mahéo. L'équipe de la réserve naturelle de Séné tentera bien aussi, au cours de ces dernières années, d'informer le public du caractère problématique de cette expansion. Mais l'ibis sacré a été accueilli, reconnaissons le, avec une certaine sympathie par nombre de naturalistes (dont l'auteur du présent article) heureux de cocher une nouvelle espèce au fur et à mesure de sa progression géographique.

Mais où se situe la nuisance? Sur ce point, le débat est vif entre spécialistes.

Alors, plutôt que de se battre à propos de son éventuelle influence positive sur les colonies de spatules, sa consommation des écrevisses américaines et donc sa fonction régulatrice d'une autre espèce introduite (!) dans les marais de Brière ou sur son intolérable consommation de poussins de sternes, ne serait-ce pas plus simple de revenir à l'origine de l'affaire ?

Envisageons une hypothèse et une certitude.

Que dirions-nous aujourd'hui si ce même zoo ou un de ses homologues envisageaient d'introduire le Marabout pour sa seule singularité ou pourquoi pas l'Urubu noir pour participer à un quelconque plan de régulation de goélands en milieu urbain ? Illico, scientifiques, naturalistes rappelleraient à juste titre que les introductions constituent à l'échelle de la planète une des causes principales d'appauvrissement de la biodiversité par les dérèglements apportés dans les écosystèmes ! Et nous aurions raison de nous rallier à cette opposition.

Autant le retour autonome du Faucon pèlerin participe d'une restauration, d'une « guérison » d'écosystèmes appauvris par les conséquences d'activités humaines, autant l'expansion de l'ibis sacré est le résultat d'une introduction illégale et non fondée qui n'a jamais dit son nom depuis le départ. Comment pourrions-nous continuer à dénoncer le caractère hasardeux et nocif des introductions d'espèces exogènes comme l'association l'a fait par le passé à l'encontre de projets portant sur la Grouse dans les monts d'Arrée ou le lapin forestier américain en Bretagne ? Comment pourrions-nous encore demander aux pouvoirs publics des mesures de maîtrise de tout un ensemble d'espèces végétales invasives ? A titre d'exemple, ne tentons-nous pas de venir à bout d'une plante tel que le baccharis sur plusieurs de nos sites protégés du Morbihan ? Il ne serait donc pas crédible de s'en tenir à une position mi-chèvre, mi-chou à propos de l'Ibis sacré.

Avant qu'il ne soit trop tard, compte tenu du dynamisme démographique de l'oiseau, nous devons par cohérence aller dans le sens de l'avis donné au MEDD par le conseil national de protection de la nature à savoir le lancement sans délai d'un plan alliant, s'il le faut, capture et éradication et ce d'autant plus que, pour une fois, techniquement, la tâche ne paraît pas insurmontable. Enfin, d'aucuns prétendent que l'espèce est en danger en Afrique. Or, il n'en est rien ! Il n'est qu'à consulter la fiche consacrée à l'espèce par Birdlife International, organisme reconnu pour son expertise en matière de conservation des oiseaux à l'échelle de la planète.

Finalement, face aux interrogations soulevées par l'installation des faucons pèlerins et des ibis sacrés, il serait sage de s'appuyer sur les principes de base de l'écologie.

Voilà pourquoi, en conclusion, l'un est tolérable et l'autre pas.

Alain THOMAS

Vice-président de Bretagne Vivante-SEPNB

Dernière minute: le MEDD fait l'objet actuellement de fortes pressions de la part des colombophiles qui réclament un changement de statut de trois espèces de rapaces prédateurs de pigeons: l'Autour, l'Epervier d'Europe et ... le Faucon pèlerin. Et si l'histoire bégayait ?